

Les Conseils d'Administration de Beni Stabili et de Foncière des Régions approuvent le projet de fusion

A la suite de l'accord du Conseil d'Administration de Beni Stabili, le 24 mai, le Conseil d'Administration de Foncière des Régions a approuvé ce jour à l'unanimité le projet de fusion entre les deux sociétés et la parité d'échange de 8,5 actions Foncière des Régions pour 1 000 actions Beni Stabili¹.

Le 19 avril dernier, Foncière des Régions a proposé à Beni Stabili un projet de fusion sur la base d'une parité de 8,5 actions Foncière des Régions pour 1 000 actions Beni Stabili ([communiqué de presse Foncière des Régions](#)).

Dans le cadre de la procédure d'approbation des transactions entre parties liées, le comité des administrateurs indépendants de Beni Stabili a donné son avis favorable et unanime sur le projet de fusion, s'appuyant sur l'attestation d'équité réalisée par la banque Lazard. Le Conseil d'Administration de Beni Stabili a ensuite approuvé le 24 mai l'accord de fusion (des informations complémentaires sont disponibles dans le communiqué publié par Beni Stabili le 24 mai : [communiqué de presse](#)).

Les Conseils d'Administration des deux sociétés se réuniront d'ici fin juillet afin d'approuver le projet de traité de fusion. L'opération sera par la suite soumise aux votes des Assemblées Générales Extraordinaires de Beni Stabili², le 5 septembre et de Foncière des Régions, le 6 septembre. La réalisation de la fusion est attendue pour la fin d'année 2018³.

Il est par ailleurs rappelé que Foncière des Régions a confié à un prestataire de service d'investissement un mandat portant sur l'acquisition d'actions Beni Stabili, dans la limite d'une détention de 59,90% de Beni Stabili par Foncière des Régions (soit un nombre maximum d'actions de 169 547 878), dans des conditions conformes à la réglementation applicable. Depuis, Foncière des Régions a acquis à travers ce mandat, qui reste en vigueur à ce jour, 4,38% du capital de Beni Stabili ce qui porte sa participation totale au 23 mai à 56,81% du capital de Beni Stabili.

Cette fusion poursuit la transformation de Beni Stabili initiée il y a 2 ans et confirme la stratégie d'investissement de Foncière des Régions en Italie, centrée sur Milan et le pipeline de développement. Elle constitue également une étape majeure dans la simplification de l'organisation du groupe et permet d'accentuer les liens entre ses différents métiers. Foncière des Régions consolide ainsi son statut d'opérateur immobilier européen intégré et leader sur ses marchés, en se renforçant sur ses trois axes stratégiques que sont les grandes métropoles européennes, le développement immobilier et la culture clients.

Au-delà de la simplification, cette opération marque une nouvelle étape dans le développement de Foncière des Régions en Europe. Afin d'incarner pleinement sa dimension européenne et de réunir

¹ Cette parité serait automatiquement ajustée en cas de versement par Beni Stabili de tout dividende au titre de l'exercice 2018 ou d'augmentation de capital par Foncière des Régions ou Beni Stabili avec maintien du droit préférentiel de souscription avant la réalisation de la fusion (étant précisé que Foncière des Régions et Beni Stabili se sont engagés à ne pas réaliser d'augmentation de capital représentant plus de 10% de leur capital respectif avant la réalisation de la fusion).

² En cas mise en œuvre du projet de fusion, les actionnaires de Beni Stabili ne votant pas en faveur de la fusion pourront opter pour un droit de retrait en numéraire, conformément à la réglementation en vigueur en Italie.

³ La réalisation de la fusion sera également soumise à l'admission des actions nouvelles sur Euronext Paris et à l'accomplissement des formalités préalables à la réalisation de la fusion en France et en Italie.

ses équipes sous une bannière commune, Foncière des Régions changera de nom le 29 mai prochain et déploiera sa nouvelle marque dans les différents pays où elle est présente.

Calendrier du projet de fusion

Résultats semestriels Beni Stabili -----	18 juillet 2018
Résultats semestriels Foncière des Régions -----	19 juillet 2018
Approbation du projet de traité de fusion -----	Fin juillet 2018
Assemblée Générale Extraordinaire de Beni Stabili -----	5 Septembre 2018
Assemblée Générale Extraordinaire de Foncière des Régions -----	6 Septembre 2018
Capital Markets Day à Milan -----	18 octobre 2018
Réalisation de la fusion -----	Fin 2018

Contacts

Relations Presse

Géraldine Lemoine
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00
geraldine.lemoine@fdr.fr

Laetitia Baudon

Tél : + 33 (0)1 44 50 58 79
laetitia.baudon@shan.fr

Relations Investisseurs

Paul Arkwright
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 85
paul.arkwright@fdr.fr

Foncière des Régions, co-créateur d'histoires immobilières

Acteur de référence de l'immobilier tertiaire, Foncière des Régions a construit son développement et son patrimoine autour d'une valeur clé et caractéristique, celle du partenariat. Avec un patrimoine total de 21 Md€ (13 Md€ en part du groupe) situé sur les marchés porteurs que sont la France, l'Allemagne et l'Italie, Foncière des Régions est aujourd'hui le partenaire reconnu des entreprises et territoires, qu'elle accompagne dans leur stratégie immobilière avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions est engagée principalement aux côtés des Grands Comptes (Orange, Suez Environnement, Edf, Dassault Systèmes, Thales, Eiffage...) sur le marché des Bureaux. Le groupe déploie également son activité, de façon pionnière et pertinente, sur deux autres secteurs stratégiques que sont le Résidentiel en Allemagne et l'Hôtellerie en Europe.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admis au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans les indices éthiques ESG FTSE4 Good, DJSI World et Europe, Euronext Vigeo (World 120, Eurozone 120, Europe 120 et France 20), Oekom, Ethibel et Gaïa.

Foncière des Régions est notée BBB / Stable par Standard and Poor's.

www.foncieredesregions.fr

Suivez-nous sur Twitter [@fonciereregions](https://twitter.com/fonciereregions) et sur les réseaux sociaux



Le présent communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre ni une sollicitation d'offre pour l'achat, la vente ou l'échange de titres Foncière des Régions et Beni Stabili. Il ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'offre d'achat, de vente ou d'échange de titres dans un pays dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange est illégal ou soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays. Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières ne peuvent être ni offertes ni vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié.